

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1142

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, Mme Corre, rapporteure thématique M. Bies, rapporteur thématique et Mme Chapdelaine, rapporteure thématique

ARTICLE 3

Aux alinéas 1 à 3, substituer par quatre fois au mot :

« citoyenne »

le mot : « civique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement présenté à l'article 1^{er}.